

Les Sociologues français de l'entre-deux-guerres et la tentation du politique.

Alexandre PAJON

L'intervention des sociologues français dans la vie politique contemporaine est constante. Parfois en tant qu'experts comme Irène Théry, sociologue du droit, dans *Le Monde* paru hier après-midi au sujet du contrat d'union sociale, parfois comme défenseur, militant d'un projet, comme lors des grèves de décembre 1995 ou auprès des sans-papiers de Saint-Bernard. Ces experts et/ou militants tiennent-ils des discours scientifiques ou normatifs ?

Cette thèse sur *Les Sociologues français de l'entre-deux-guerres et la tentation du politique* n'est pas indifférente à ces débats sur les sciences sociales et sur la responsabilité sociale de l'intellectuel. Qu'il se réclame ou non de la sociologie l'historien n'intervient-il pas lui aussi souvent comme interprète, commentateur et témoin parfois engagé de phénomènes politiques ?

Il s'est agi de mener un double travail de généalogie et de géodésie de la sociologie française entre 1918 et 1940.

Généalogie d'une famille dont de nombreux membres ont été oubliés et qui témoigne d'une extraordinaire diversité, celle d'une discipline encore en cours de formation. Géodésie d'un champ disciplinaire et institutionnel complexe et peu exploré.

Cette thèse s'est inscrite sur de nombreux plans au fil d'un long cheminement entamé depuis 1988. Son élaboration, la mise à jour de la problématique fut progressive.

Le moteur principal de ce travail fut le plaisir, mes curiosités. Il n'y eut pas de cadre d'analyse préétabli, seulement des questions de plus en plus précises et nombreuses.

Au point de départ il y avait mon goût pour les textes de Roger Caillois. Pour comprendre de l'intérieur les années trente, je tentais de démêler sa biographie. Je découvris alors la place qu'avait prise la sociologie pour toute une série de jeunes Français d'alors, notamment dans leur perception de la politique et de l'action politique (Soustelle, Leiris, Bataille, Monnerot, Lévi-Strauss, Aron, Dumézil). Pourquoi et comment ces brillants intellectuels avaient ainsi tenté de prendre appui sur le discours sociologique pour agir en politique ?

L'élucidation des déterminismes familiaux, sociaux, intellectuels à l'œuvre dans leur parcours me conduisit beaucoup plus loin que prévu.

Ces personnalités me conduisirent à m'interroger sur la définition de la sociologie, son histoire, et sur tous les autres sociologues. Les maîtres de l'époque, les marginaux et les jeunes. Il m'apparut que la sociologie, si l'on retient la définition qui avait cours alors

était fort diverse et omniprésente.

Si la sociologie française entre-deux-guerres n'a peut-être pas connu le triomphe attendu par ses promoteurs, elle n'en pas moins occupé une place déterminante dans la vie intellectuelle et politique. La constitution d'un échantillon de cent un sociologues et l'étude de leurs parcours ont permis d'apprécier cette influence. Militants politiques, de gauche comme de droite, responsables de syndicats ouvriers ou patronaux, les sociologues français de l'entre-deux-guerres, dans leur majorité, s'engagèrent. Entraînant avec eux leur discipline. Il est possible de les répartir en plusieurs groupes qui ne correspondent pas exactement aux écoles sociologiques, mais où les générations et la nature des formations initiales jouèrent un rôle déterminant. Les partisans de la Paix Sociale, fidèles à la troisième République, radicaux ou républicains modérés, tentaient de fonder *more sociologico* le solidarisme (Durkheim, Lévy-Bruhl, Izoulet, G. Risler, J. Wilbois, P. de Rousiers). Les socialistes, les plus nombreux, contestaient l'ordre économique, social et politique de la République, mais relevant de l'héritage durkheimien et refusant l'économisme marxiste, ils eurent les plus grandes difficultés à renouveler leur discours (M. Mauss, H. Lévy-Bruhl, M. Déat, C. Lévi-Strauss). Les non-conformistes, prirent appui sur l'ethnologie et la question du sacré (J. Soustelle, R. Caillois, M. Leiris). Ils refusèrent l'action politique dans les cadres partisans classiques, leur action resta marginale. Les sociologues de la rupture étaient aux extrêmes. D'un côté les communistes qui opposèrent le marxisme à une sociologie réputée bourgeoise au point de reporter aux lendemains de 1945 le moment où l'on pourrait se dire sociologue et marxiste (G. Friedmann). De l'autre, au service de projets réactionnaires, catholiques intransigeants, monarchistes, parfois raciologues, des auteurs préparèrent de nombreux éléments de l'argumentaire du régime de Vichy.

Il y a plusieurs thèses dans cette thèse, histoire des idées, des sciences humaines, des institutions universitaires, histoire politique. Mais ce fut la seule possibilité pour tenter d'arriver à cerner ce qui était au cœur de notre question initiale. Les chapitres de macro-histoire étaient les préalables à de la micro-histoire. Il s'agissait de passer de la prosopographie à des portraits plus fouillés. Lesquels retenir ? Les plus productifs, les plus connus ?

Ce qui l'emporta fut ma subjectivité. Et l'état du chantier historiographique.

Certes la personnalité de Aron est forte et ses analyses toujours pertinentes, mais que rajouter à ce que Nicolas Baverez a écrit ? Oui, de la Bigne de Villeneuve mériterait une monographie plus soutenue, mais à partir de quelles sources ? Deux figures

jumelles m'attirèrent. Les « frères ennemis » comme l'a dit Michel Panoff : Caillois et Lévi-Strauss. C'est avec eux que j'allais sortir du médaillon pour le portrait en pied le plus précis possible. A la série, à la description succédait une approche où l'on peut espérer être au plus près des conditions dans lesquelles ces jeunes intellectuels ont vécu leur époque, leurs choix. Des sources neuves, leurs correspondances autorisent cette démarche.

Roger Caillois et Claude Lévi-Strauss illustrent deux facettes des tentatives pour renouveler les discours sociologiques et politiques de l'entre-deux-guerres. Il se trouve que les errements du Collège de Sociologie et les textes de Roger Caillois sur le sacré semblent fasciner encore aujourd'hui. Tandis que Claude Lévi-Strauss est un auteur, une figure intellectuelle centrale dont l'influence s'étend bien au-delà du cercle des spécialistes.

J'ai pu alors noter comment les textes de l'époque et ceux-là mêmes de ces deux auteurs revenaient souvent à la lecture de Corneille. Roger Caillois admirait « l'inflexible énergie » des héros de Corneille parce que « leur générosité soumet tout à leur gloire ». Claude Lévi-Strauss voulait écrire une tragédie cornélienne. Ces deux hommes se réclamaient d'un idéal de vertu et de dépassement de soi dans un temps où ces valeurs morales paraissaient abandonnées. La question de la morale était centrale pour eux, même si elle n'était pas abordée directement.

J'en prendrai ici pour preuves les parcours et les analyses de Georges Palante et de Raymond Aron qui sont, de part et d'autre de la période retenue, les meilleures illustrations des plans sur lesquelles j'ai travaillé. Pour présenter ma thèse je parlerai d'abord de deux autres thèses. D'ailleurs notre travail a été porté par une réflexion sur les thèses, sur la légitimité octroyée par la grosse dissertation académique. Ce n'est pas un hasard quand on s'interroge sur la professionnalisation des sociologues et leur identité, si le paramètre de la thèse est essentiel.

D'une part il y eut le refus de voir Georges Palante soutenir sa thèse en 1912, d'autre part on trouve la soutenance disputée de la thèse de Raymond Aron en 1938. Ces deux événements posent une bonne partie du cadre dans lequel notre propre thèse s'inscrit.

George Palante, fut un sociologue nietzschéen et socialiste, du moins c'est ainsi qu'il se présenta. Né en 1862, ce jeune homme brillant issu d'une famille de la petite bourgeoisie belge catholique réussit à obtenir, après son échec à l'École normale supérieure, l'agrégation de philosophie en 1888. Il fit toute sa carrière en lycée, surtout à Saint-Brieuc (1898-1924). Il laissa cependant une œuvre conséquente. Une œuvre qui contestait de manière frontale la pensée durkheimienne. En 1912, sa thèse de doctorat

ès lettres fut refusée. Palante le prit très mal et publia les textes des rapports en dénonçant ses juges. Il fit publier la thèse refusée chez Alcan. D'où venait le scandale ? Était-ce l'aveuglement d'un candidat incapable de mesurer la faiblesse de son propre travail ou la thèse dérangeait-elle vraiment trop la Sorbonne ?

Elle avait pour titre *Les antinomies entre l'individu et la société*. Il n'y eut de pas soutenue officielle donc pas de défense car les deux rapporteurs Séailles et Bouglé, dans leur rapport initial, la refusèrent. Séailles, dreyfusard membre de la Ligue des droits de l'Homme et des Universités populaires, rédigea le premier rapport, le plus développé : selon lui la thèse proposée était une juxtaposition de problèmes, pas la matière d'une thèse et surtout, ajoutait-il :

« n'y a-t-il pas quelque chose de contradictoire à parler d'une antinomie entre l'individu et la société, puisque l'existence de la société et sa durée sont la perpétuelle solution de cette soi-disant antinomie ? » (p.6).

Selon ce rapporteur, le parti-pris de défendre l'individu contre la société ignore ce que pourrait être l'individu sans la société, soit pas grand-chose. Il fondait son refus de voir *Les Antinomies* soutenues sur les importantes lacunes de méthodes de son auteur. Selon Célestin Bouglé, il y avait dans cette « revue à vol d'oiseau » de « la verve, du mouvement, de la facilité, quelques idées, » mais pas de « démonstration véritable » et il suivait son collègue dans son rejet de la thèse¹. Palante vit là un refus lié au fait qu'il aurait touché « à un dogme social » et il récusait ses juges :

« Au nom d'un dogme social, on dira qu'il y a des problèmes auxquels on ne doit pas toucher ; des questions fermées, solutionnées une fois pour toutes ; de même qu'il existe en théologie des problèmes qu'on ne peut même pas poser sans être hérétique. C'est peut-être au nom de la théologie sociologique de M.Durkheim, dont il se considère dans la circonstance comme le gardien patenté, que M.Séailles est plus royaliste que le roi » (p.9).

Le combat pour l'individu mené par Palante prenait ses armes chez des penseurs qui sont aux antipodes de Durkheim. Déjà en décembre 1901, il avait exposé sa critique du concept fondateur de "solidarité" tel qu'il était utilisé chez Herbert Spencer ou chez Charles Gide.

Contre les solidaristes, émules de Léon Bourgeois, Palante souligne que le mot solidarité est employé par eux de façon confuse. Il ne voit qu'une signification possible : la solidarité serait une autre façon de parler de charité. Mais est-ce que la charité est vraiment « un ressort économique » ? Ne serait-ce pas plutôt l'égoïsme le vrai ressort ? Le lecteur de la *Généalogie de la Morale* et du *Gai Savoir* n'était pas du tout convaincu de la pertinence de la doctrine officielle de la doctrine officielle de la république. Au

¹ Pourquoi donc Palante était-il allé chercher des représentants de courants qu'il attaquait ? Pure provocation, ou recherche d'une reconnaissance institutionnelle ?

total, Palante avait pu écrire dans sa thèse : « les jugements de valeur portés par les sociologues restent d'ordre subjectif et reflètent seulement des préférences individuelles »². La façon très polémique dont Palante démolit les critiques de Séailles, présentées comme des truismes, est assez délectable. Selon le professeur de Saint-Brieuc, Séailles voudrait faire de lui l'auteur de la thèse insoutenable d'un individu isolé, vide de tout contenu social. Les attaques du thésard furent particulièrement rudes à propos de l'éducation :

« " L'éducation demande M.Séailles, ne devra-t-elle pas toujours être une solution du problème, un accord des deux termes, en admettant qu'ils s'opposent ? " Comment donc ! Le voilà bien le point de vue normatif ! Eh ! oui ; c'est le desideratum des sociologues, des pédagogues ; c'est le but qu'ils se proposent. Mais ce but l'atteignent-ils ? Là est la question »³.

Cette citation montre comment Palante est allé directement à l'encontre de la *doxa* sociologique du moment. Sa critique était d'autant plus virulente qu'il posait des questions gênantes sur les points obscurs du discours dominant ; notamment sur la doctrine pédagogique et la conciliation de l'autonomie proclamée et des déterminismes. Palante était plus prudent vis-à-vis de Bouglé, qui, lui, paraissait avoir été plus modéré. Mais Palante en revient à la question centrale : pourquoi les rapporteurs ont-ils exprimé ce refus global ? « L'élimination d'emblée ne se justifie pas »⁴ :

« J'arrive à ma conclusion. Dans ce travail, je mettais en discussion plusieurs théories des philosophes de la Sorbonne : la théorie de M. Durkheim sur la conception générale de la sociologie ; ses théories sur l'éducation, sur l'intégration sociale, sur le suicide ; les théories de M. Bouglé sur la différenciation sociale et l'entrecroisement des groupes.— La soutenance m'ayant été refusée, je suis en droit de dire que M. Bouglé, et, dans la mesure où il y a une solidarité sorbonique, que M. Durkheim ont fui la discussion publique de leurs idées».

Il poursuivait « qu'est-ce qui m'a valu ce traitement si cavalier ? » :

« l'outrance de [mon] pessimisme social», d'être venu « intrus, moi étranger à l'équipe sociologique, toucher à un sujet de philosophie sociale qui est comme chacun sait, la propriété de ces Messieurs ? Ai-je mérité la réponse qui m'a été faite : "Que venez-vous faire dans *notre* galère ?" »

Il considérait que l'élimination de sa thèse donnait à son

« idée essentielle l'estampille sorbonique. Je tiens à redire, en terminant, que cette discussion déborde mon cas personnel. Il ne s'agit pas seulement d'une thèse. Il ne s'agit pas seulement du doctorat.— Il s'agit de savoir si notre démocratie n'aboutit pas à la reconstitution d'une oligarchie intellectuelle, d'une sorte de théocratie laïque

2 PALANTE, G. *Les Antinomies entre l'individu et la société*, Paris, Alcan, 1913, p. 40.

3 PALANTE, G. *Autour d'une thèse refusée en Sorbonne*, Paris, Mercure de France, 1913, p. 18.

4 PALANTE, G. *op.cit.*, p. 20.

qui n'a rien à envier, pour les procédés, à l'ancienne Eglise. Et il s'agit aussi de savoir si le souffle démocratique, -ce souffle démocratique auquel on prête tant de vertus et qui enfla plus d'une fois l'éloquence politique de MM. Séailles et Bouglé, —tardera longtemps encore à balayer ces vieilles tares académiques : dogmatisme intolérant, esprit de corps étroit et fermé, odeur de boutique, relents de cuisine universitaire, qui irritaient l'odorat délicat et provoquaient la nausée du vieux Maître de Francfort»⁵ .

On ne saurait donc être surpris de voir ce contestataire, fort isolé, ne jamais accéder à des charges universitaires. Enfin, critique des valeurs bourgeoises et du solidarisme, il se voulait socialiste. Mais d'un socialisme très particulier, nietzschéen, hors de tout parti. Il fut, en 1908 et 1919, candidat aux élections municipales de Saint-Brieuc. Seul sur sa liste, avec une profession de foi inclassable, il échoua aux deux fois. Personnage oublié de la sociologie française, et pourtant révélateur des verrous posés par les durkheimiens à toute contestation universitaire, Palante dut sa postérité au personnage qu'il inspira dans *Le Sang noir* de Louis Guilloux ⁶. Palante, cas extrême d'un discours sociologique en marge des courants de l'époque, avait dès avant 1914, mis en lumière le poids des durkheimiens. Les leplaysiens et les autres écoles ne purent pas reconquérir ces positions après 1918. Bien au contraire. Si La Bigne de Villeneuve put soutenir sa thèse à Grenoble, il n'obtint jamais la chaire de ses rêves (même pas sous Vichy). Paris était au cœur du dispositif universitaire français, et à Paris les durkheimiens occupaient aussi bien aux Ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères, qu'à la Sorbonne, à l'Ecole pratique, au Muséum, au Collège de France et aux Langues orientales, les positions centrales.

D'autre part, Raymond Aron ne cacha pas non plus ses choix lors de la soutenance de ses thèses, le 26 mars 1938, devant un jury composé de Léon Brunschvicg, Célestin Bouglé, Paul Fauconnet, Maurice Halbwachs, Émile Bréhier et Edmond Vermeil. Dans sa thèse complémentaire, qui fit l'objet de la première partie de la soutenance, il posa, à propos des fondements de la raison historique, le problème central de la possibilité d'une science universellement valable du passé⁷. Il concluait en faveur d'un dépassement du positivisme et par un principe : « la critique (au moins quand il s'agit de sciences morales) ne remplace ni n'évite les décisions

5 PALANTE, G. *op.cit.*, p. 21.

6 GUILLOUX, Louis. *Le Sang noir*, Paris, Gallimard, 1935, rééd. 1980, 631 p. GUILLOUX, Louis. *Souvenirs sur G. Palante*, Quimper, Calligrammes, 1980, 83 p. Première édition 1926.

7 ARON, Raymond. *Essai sur la théorie de l'histoire dans l'Allemagne contemporaine, La philosophie critique de l'histoire*. Paris, Vrin, 1938, 325 p. ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l'histoire, essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris, Gallimard, 1938, 357 p. [8 R 46216]

philosophiques»⁸. Ses maîtres ne goûtèrent pas la contestation de leurs convictions positivistes, notamment Bouglé. Mais le point qui nous intéresse le plus ici est la dimension de conflit de générations que prit le débat avec l'intervention de Fauconnet qui vit dans le travail de Aron une « menace contre la construction sociologique élevée par la génération précédente » ; et il ajouta qu'il n'arrivait pas à déterminer si « l'esprit négateur qui inspire cette impitoyable critique et qui le vise lui-même » est le fait « d'un satanique ou d'un désespéré ». Fauconnet se demanda s'il n'y aurait pas là le contrecoup de sa « déconvenue en face du marxisme ». Devant la fermeté des arguments de Raymond Aron, Paul Fauconnet termina son intervention d'une façon assez étonnante, passant de l'ordre de la critique universitaire à celui de l'attitude morale :

« je termine par un acte de charité, en vous redisant mon admiration et ma sympathie ; un acte de foi dans la valeur des thèses que vous condamnez ; et un acte d'espérance, l'espérance qu'à l'avenir la jeunesse ne vous suivra pas »⁹.

L'attitude de Fauconnet doit être mise en relation avec ses convictions concernant la sociologie fondatrice de l'éducation morale et civique (étudiées par ailleurs). Comment donc fonder une morale collective indiscutable, si la sociologie est ramenée au rang d'un discours commun, donc subjectif ? Mais Aron alla plus loin encore.

Il avait d'abord présenté sa thèse complémentaire en soulignant qu'au « point de départ de [son] travail, il y [avait] une réflexion sur la "philosophie marxiste de l'histoire" héritière de Hegel ». Mais il posa la question cruciale au début de la soutenance de la thèse principale :

« Pourquoi suis-je socialiste ? Que signifie avoir une position politique ? Telles sont les questions que je me suis posées en étudiant le marxisme et l'économie politique. Bien vite, il m'apparut que vouloir et savoir en cette matière se limitent et se déterminent mutuellement. Mais constater que jugements de valeurs et jugements de réalité sont ainsi liés, soulevait un problème plus vaste et antérieur à la détermination de la volonté politique, celui de la connaissance en sociologie et en histoire. La critique de la pensée historique et la logique de la pensée politique se conditionnent l'une l'autre. De là ma thèse centrale : la relativité de la connaissance historique montre le moment où la décision intervient. Pour l'établir, j'ai appliqué la méthode de la phénoménologie au sujet qui découvre l'histoire »¹⁰.

8 ARON, Raymond. *Essai sur la théorie de l'histoire dans l'Allemagne contemporaine, La philosophie critique de l'histoire*. Paris, Rééd. Seuil, Paris, 1969, p.291.

9 Fauconnet cité dans le récit de la soutenance que fit le père Fessard, complétant le Compte-rendu de la *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1938, pp.28-31. FESSARD, G. *La Philosophie historique de Raymond Aron*, Paris, Julliard, pp. 34-49. Ces textes furent mis en annexe de la réédition de ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l'histoire, essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris, Gallimard, 1986, pp. 441-457.

10 ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l'histoire, essai sur les limites de l'objectivité*

Même si ce passage peut être placé au cœur de tout notre travail sur les relations entre sociologie et politique, nous n'en ferons pas de commentaire philosophique. Nous en retiendrons le caractère provocateur sans nous interroger sur sa pertinence. Aron soulignait tout haut une confusion des genres, « jugements de valeurs et jugements de réalité », entretenue par ses propres juges et surtout par Bouglé et Fauconnet.

A près de quarante de distance ces deux thésards remirent en cause des convictions profondément enracinées dans l'Université. Ils le firent en fonction de convictions morales, philosophiques et politiques clairement proclamées. Remise en cause de ce que l'on appelle communément le holisme durkheimien chez le premier, contestation du positivisme chez le second. Mais surtout contestation commune de l'idée que l'on pourrait asseoir scientifiquement et de manière définitive des valeurs et universelle, une morale collective. Palante s'était attaqué à la « théologie sociologique » au service d'une « théocratie laïque », Aron plus sobrement, mais peut-être plus efficacement, rappela que la condition historique pesait sur les sociologues.

Car il se trouve que la discipline qui était au cœur de ces débats n'était pas la philosophie. Quand bien même les deux thèses de doctorat ès lettres relevaient de la philosophie, ce qui était en jeu c'était la sociologie. Et la morale.

Au terme de cette recherche et en conclusion de cette présentation je dois reconnaître que bien des questions restent en suspens et que les pistes à explorer ou à approfondir sont nombreuses :

1/ Comment encore repérer aujourd'hui les dangers d'une histoire officielle recomposée édifiée par les sociologues ? Une histoire faite d'anachronismes et d'une généalogie sélective.

Comment aller à l'encontre de l'impact contemporain de la vision de Marcel Mauss sur l'état de la sociologie de son temps ? Une vision maussade, celle d'une discipline maltraitée et marginale ignorant la grande conquête de terrain qu'elle avait menée.

2/ Quelle causalité fut à l'œuvre dans les parcours des sociologues ? Toutes ces monographies juxtaposées ne permettent pas un traitement statistique probant. Comment lier ces destins quand on constate les divergences des parcours intellectuels et militants, chez Claude Lévi-Strauss comme chez Georges Soustelle. Peut-être faudrait-il en faire un récit romanesque ? On passerait alors des romans sociologiques de Balzac et de Proust à une sociologie romanesque des sociologues !

3/ Enfin, si j'ai bien tenté d'analyser la relation la sociologie et la philosophie il reste à analyser la relation de la sociologie avec l'histoire qui aujourd'hui paraît aller de soi

mais reste fort problématique. L'interdisciplinarité est prônée mais les malentendus paraissent immenses.

Je vous remercie pour votre attention.